

Grand Poitiers Communauté urbaine

Le label Territoire engagé Transition écologique



Grand Poitiers : Un Territoire Engagé dans la Transition Écologique

Le label "Territoire Engagé Transition Écologique", attribué par l'ADEME (Agence de la Transition Écologique), est une reconnaissance prestigieuse pour les collectivités territoriales qui s'engagent activement dans la transition écologique. Cette démarche vise à évaluer et à valoriser les efforts des territoires en matière d'énergie, de gestion des ressources, de biodiversité, de mobilité durable, ou encore d'économie circulaire.

Ce label est structuré autour de plusieurs niveaux de reconnaissance, permettant aux collectivités de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Notamment grâce à une évaluation réalisée sur la base de critères rigoureux, qui mesurent l'ampleur et l'impact de leurs actions. Cette évaluation permet d'identifier les points forts et les axes d'amélioration pour le territoire.

Les scores de Grand Poitiers

Volet « Économie Circulaire » :

- Grand Poitiers a obtenu en 2023 le label 3 étoiles

Volet « Climat Air Énergie » :

- Grand Poitiers a obtenu en 2015, puis en 2019, le label 3 étoiles
- En 2025, un nouvel audit sera sollicité avec l'ambition d'obtenir une plus haute distinction

En savoir plus

➤ [Découvrir le programme Territoire engagé Transition écologique\(https://territoireengageetransitionecologique.ademe.fr/\)](https://territoireengageetransitionecologique.ademe.fr/)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi